



COMMUNICATIONS

Décembre 2022

Pénurie d'énergie

L'énergie est limitée.
Ne la gaspillons pas.



DETEC
DEFR

La Municipalité a décidé dans le contexte énergétique actuel de procéder à la mise en place d'une extinction forcée d'une partie de son éclairage public. Pour ce faire et dès le 5 décembre 2022, les zones définies ci-après, seront éteintes entre 23h00 et 04h55.

